



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Michèle-Ruth WENDLING

IA –IPR d'Espagnol

à Mesdames et Messieurs les Professeurs
d'Espagnol

s/c de Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement

Nice, le 17 septembre 2018

Objet : lettre de rentrée

Rectorat

Direction de l'Action
Pédagogique et des
Inspections
DAPI

Affaire suivie par
WENDLING Michèle
Ruth
IA-IPR Espagnol

Téléphone
04 93 53 71.50/51
Fax
04 93 53 72 44
Mél.

ipr-ia@ac-nice.fr

53 avenue Cap de
Croix
06181 Nice cedex 2

Partie commune à l'ensemble des disciplines

Mesdames et Messieurs les professeurs,

En ce début d'année scolaire, les IA-IPR sont heureux de vous retrouver et d'accueillir les nouveaux personnels.

Notre engagement dans le nouveau protocole d'accompagnement et d'évaluation « Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations » mis en place à la rentrée 2017 se poursuit cette année. Nous avons apprécié la qualité, la densité et l'étendue des échanges offerts par ce nouveau cadre. Nous sommes attentifs à développer l'accompagnement individuel ou collectif au plus près des besoins exprimés ou identifiés au sein de la classe et de chaque établissement. C'est pourquoi, le plan académique de formation a été entièrement conçu au service du développement professionnel de chaque enseignant en cohérence avec les priorités nationales et académiques.

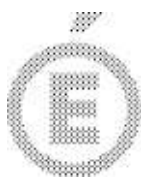
La réflexion sur les pratiques pédagogiques, processus qui s'inscrit dans la durée, continue d'être un objectif majeur, en collège comme au lycée.

En collège, le travail engagé par les équipes en cycles 3 et 4 a permis de poursuivre et de développer des projets interdisciplinaires inscrits dans les programmes, de renforcer la continuité inter-degrés, d'approfondir la réflexion sur l'évaluation des compétences, sur la prise en charge de la difficulté scolaire mais aussi sur l'ambition et l'excellence pour chaque élève.

Concernant les pratiques pédagogiques liées au numérique, nous attirons votre attention sur la loi du 03 août 2018 relative à l'encadrement de l'utilisation du téléphone portable dans les établissements d'enseignement scolaire qui précise, à travers le vademecum, « les exceptions conditionnelles très encadrées et formalisées dans le règlement intérieur » dont « un usage pédagogique dans un lieu et selon des circonstances précises, dans le cadre d'un projet validé par l'établissement ».

Dès à présent, la réforme du lycée et du baccalauréat à l'horizon 2021 doit mobiliser l'ensemble des équipes. Nous sommes à vos côtés pour accompagner l'évolution des enseignements et la réflexion pédagogique : accompagnement personnalisé dès la classe de seconde, préparation de la nouvelle classe de première, nouvelles modalités d'évaluation.

Partie commune à la discipline Langues Vivantes Etrangères :



2 / 5

En ce début d'année scolaire, les IA-IPR sont heureux de vous retrouver et d'accueillir les nouveaux personnels entrants dans l'académie. Nous souhaitons à tous une bonne intégration dans les équipes et espérons que vous retirerez de votre métier toutes les satisfactions que vous pouvez en attendre. Que vous soyez titulaires, stagiaires ou contractuels, nous vous accompagnons pédagogiquement dans votre carrière.

L'équipe d'inspecteurs se modifie puisque Madame Agnès LEVICKY (IA-IPR d'allemand) et Monsieur Georges SERRA (IA-IPR d'espagnol) ont fait valoir leurs droits à la retraite. Ils sont remplacés par Madame Michèle-Ruth WENDLING pour l'espagnol et par Monsieur Ulf SAHLMANN pour l'allemand.

Nous poursuivons notre engagement dans le nouveau protocole d'accompagnement et d'évaluation « Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations » mis en place à la rentrée 2017. Nous sommes attentifs à développer l'accompagnement individuel ou collectif au plus près des besoins exprimés ou identifiés. A ce titre, le plan académique de formation a été entièrement conçu au service du développement professionnel de chaque enseignant. L'évolution des pratiques pédagogiques, processus qui s'inscrit dans la durée, continue d'être l'objectif majeur, en collège ou au lycée pour répondre aux besoins de tous les élèves. Cette année, nous vous proposons une nouvelle formation centrée sur l'évaluation, ses formes et ses enjeux et vous informons que les formations au numérique éducatif initialement déployées par bassin et en inter langues seront cette année étendues aux professeurs de lycée pour accompagner les équipes dans l'intégration d'outils numériques au sein de leurs projets pédagogiques.

En collège, le travail engagé par les équipes en cycles 3 et 4 a permis de poursuivre et développer des projets interdisciplinaires inscrits dans les programmes, de renforcer la continuité des apprentissages, de conduire une réelle réflexion sur les compétences, leur mise en œuvre, leur évaluation et de mieux prendre en charge la difficulté scolaire. Nous avons pu apprécier la participation des professeurs dans les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires comme dans le développement des Parcours Educatifs. Nous vous rappelons l'existence d'un enseignement de Langues et Cultures Européennes qui permet, à raison de 2 heures hebdomadaires maximum pour chaque niveau de la 5^{ème} à la 3^{ème}, dans le cadre de l'autonomie des établissements, d'accroître l'exposition à la langue et d'enrichir les contenus culturels pour les élèves motivés par cet enseignement.

Au lycée, dès la rentrée, la réforme du lycée et du baccalauréat à l'horizon 2021 va mobiliser l'ensemble des équipes éducatives, enseignants, corps d'inspection et chefs d'établissement. Nous serons présents dans les établissements pour vous accompagner dans la réflexion pédagogique quant à l'évolution de l'accompagnement personnalisé dès la classe de Seconde, à la préparation de la nouvelle classe de première – rentrée 2019 - ainsi qu'aux nouvelles modalités d'évaluation au cycle terminal (contrôle continu et final). Nous sommes dans l'attente de la publication des contenus des nouveaux programmes, mais nous pouvons d'ores et déjà nous réjouir de la place des langues vivantes étrangères à la fois dans le tronc commun, dans les enseignements spécifiques, et dans les enseignements optionnels.

La discipline « langues vivantes étrangères » contribue au même titre que les autres à la politique éducative nationale et académique consistant à mieux former et mieux accueillir les élèves, à les ouvrir à l'international en favorisant une meilleure compréhension du monde qui les entoure et leur insertion dans celui-ci. La pédagogie de projet inhérente à l'enseignement des langues vivantes contribue également aux différents parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, avenir, santé ...). Elle est riche de mutualisation et d'innovation. L'évaluation par compétences permet aux élèves de mesurer leurs capacités et d'identifier leur marge de progrès, de s'approprier savoirs et savoir faire.

Nous vous signalons la parution de nouvelles ressources inter-langues pour les cycles 3 et 4 (<http://eduscol.education.fr/cid114602/l-evaluation-du-socle-en-lve.html#lien3>) permettant à partir d'un scénario commun à toutes les langues d'entraîner et évaluer une compétence

dans le strict respect des supports et des spécificités culturelles et linguistiques de chaque langue.



3 / 5

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne année scolaire.

Pour nous contacter :

Allemand : ulf.sahlmann@ac-nice.fr

Anglais : brigitte.carrere@ac-nice.fr

christine.garcia2@ac-nice.fr

francoise.garrigue@ac-nice.fr

Espagnol : michele-ruth.wendling@ac-nice.fr

Italien : isabelle.dechavanne@ac-nice.fr

A consulter :

Pour le COLLEGE

RESSOURCES POUR LES LANGUES VIVANTES CYCLE 2, 3, 4.

<http://eduscol.education.fr/pid34187-cid100364/ressources-pour-les-langues-vivantes-aux-cycles-2-3-et-4.html>

+ Scénarios pédagogiques inter-langues (ciné club / rédiger une quatrième de couverture / stage de découverte professionnelle) avec déclinaisons par langue de situations d'évaluation

<http://eduscol.education.fr/cid114602/l-evaluation-du-socle-en-lve.html#lien3>

Pour le LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

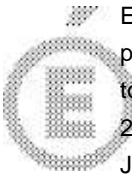
BOEN n°29 du 19 juillet 2018 : baccalauréat général et technologique

- Modalités d'organisation du contrôle continu pour l'évaluation des enseignements
- Epreuves à compter de la session 2021
- Organisation et volumes horaires de la classe de seconde
- Organisation et volumes horaires des enseignements au cycle terminal

Pour le LYCEE PROFESSIONNEL

<http://www.education.gouv.fr/cid130792/transformer-le-lycee-professionnel-former-les-talents-aux-metiers-de-demain.html>

LE BILLET DE L'INSPECTION D'ESPAGNOL



En ce début d'année scolaire, à mon tour de souhaiter la bienvenue aux professeurs d'espagnol qui prennent leur fonction dans l'académie de Nice. Nous tenons, Monsieur Serra et moi-même, à féliciter tous les lauréats des concours et à vous adresser nos remerciements pour le travail accompli en 2017-2018.

4 / 5 Je souhaiterais vous dire le plaisir que j'ai à revenir dans notre académie après deux années passées dans l'académie de Versailles en tant qu'IA-IPR. Je tiens à remercier ici chaleureusement Georges Serra, qui assurera ses fonctions d'IA-IPR jusqu'au 1 octobre, pour sa disponibilité, sa patience et sa bienveillance dans la transmission des dossiers de l'Espagnol dans l'académie. Je le remercie pour le travail accompli et m'inscris bien sûr dans la continuité des évolutions initiées au moment de la réforme de l'enseignement des langues et de la mise en place du CECRL. Georges Serra pendant ses années d'exercice en tant qu'IA-IPR, n'a eu de cesse de faire prospérer ces acquis et de les consolider, qu'il en soit ici remercié.

C'est pour moi l'occasion de remercier également, Michèle Lopez, professeure au Lycée Masséna de Nice qui a souhaité cette année, renoncer à la fonction de chargée de mission auprès de l'inspection qu'elle assurait depuis quinze ans avec l'efficacité et le dévouement que nous lui connaissons tous. Ce seront Marie-Louise Gonzalez, professeure au Lycée international de Valbonne, Sophia Antipolis et Gérard Beata, professeur au Lycée du Coudon de La Garde qui assureront ces fonctions à mes côtés.

Cette année le « Protocole d'évaluation des rendez-vous de carrière », concernera plus d'une cinquantaine d'entre vous, qui avez dû recevoir un mail des services vous l'annonçant. Pour préparer cette évaluation vous trouverez ci-dessous l'adresse du « Guide du rendez-vous de carrière » disponible sur le site du Ministère :

www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.htm

Je serai attentive cependant, à ne pas négliger l'accompagnement individuel ou collectif, grâce aux visites de classe, aux réunions d'équipe au sein de vos établissements et surtout grâce aux réunions de bassin, auxquelles vous serez convoqués et lors desquelles j'aurai le plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous.

Enfin, je ne saurais trop vous conseiller la lecture du rapport que, Chantal Manes-Bonisseau, Inspectrice Générale de l'Education Nationale et le journaliste Alex Taylor, ont remis au Ministre le 12 septembre 2018 :

"Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères, oser dire le nouveau monde"

Il est accessible et téléchargeable sur le site du Ministère en suivant ce lien :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Racine/33/4/propositions_meilleure_maitrise_langues_vivantes_998334.pdf

Nous aurons certainement l'occasion de le commenter ensemble lors de nos rencontres.

Avant de prendre congé et de vous souhaiter un très bon début d'année scolaire à toutes et à tous, je ne peux résister au plaisir quelque peu malicieux dans le contexte actuel, de vous citer ce proverbe arabe :

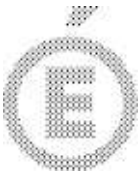
« Celui qui apprend la langue d'un peuple, n'aura pas à le craindre ».

Michèle-Ruth WENDLING

IA-IPR, Langues vivantes, Espagnol

Michele-ruth.wendling@ac-nice.fr

0646268417



5 / 5